

Mobilités

COVOITUREZ, VOUS ÊTES RÉCOMPENSÉS ! *p. 2*

Réduction des déchets

AVEC OU SANS JARDIN, JE COMPOSTE *p. 3*

Transition écologique

PLANTONS EN VAL DE GARONNE *p. 7*

Petite enfance

LES CRÈCHES FONT LEURS TRANSITIONS ! *p. 4-5*

Mobilités

COVOITUREZ, VOUS ÊTES RÉCOMPENSÉS !



En cette rentrée 2025, Val de Garonne Agglomération enrichit son offre de mobilité avec Val de Garonne Covoit'. Objectif ? Mettre en relation conducteurs et passagers notamment pour les déplacements domicile-travail. Comment ? Grâce à l'application Karos et la mise en place d'une incitation financière pour les conducteurs et un tarif attractif pour les passagers.

Le succès du covoiturage

Depuis 2021, le covoiturage est en constante augmentation sur le Val de Garonne. En 2024, le nombre de trajets a même doublé par rapport à 2023*. Dans un territoire à dominante rurale où la voiture est reine, le covoiturage est une alternative indispensable pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer malgré les offres déjà en place (réseau Evalys notamment). C'est aussi une réelle opportunité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et en même temps faire du bien à son portefeuille. Pour accompagner l'essor du covoiturage, l'Agglo élargit son offre de mobilités en lançant Val de Garonne Covoit', un service de covoiturage quotidien pour une expérimentation d'un an en partenariat avec l'application Karos, déjà testée avec succès sur l'Agenais ou sur l'Albret. C'est simple d'utilisation et financièrement incitatif pour atteindre l'objectif de 6 000 courts trajets covoiturés en un an.

* Données Observatoire national du covoiturage

Avis aux employeurs...

et à leurs salariés !

Pendant l'été, l'Agglo est partie à la rencontre des plus gros employeurs du territoire pour les embarquer dans ce nouveau service de covoiturage. Car plus le nombre de participants sera élevé, plus l'offre de trajets sera intéressante. Et, si votre employeur s'engage au travers d'un abonnement spécifique, vous pouvez même bénéficier de 6 mois de trajets gratuits !

Les trajets les plus covoiturés

Casteljaloux-Marmande
Marmande-Marmande
Buzet-sur-Baïse-Tonneins



Chiffres clés 2024 en Val de Garonne



3 453

trajets de covoiturage
courte distance



2,07

personnes par véhicule



26 km

distance moyenne

Parole d'élue

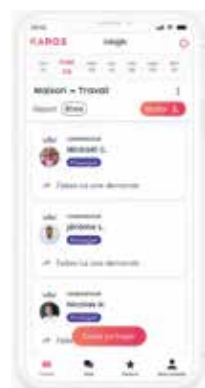
Val de Garonne Covoit' se veut une solution simple et performante au service des habitants de tout le territoire. C'est non seulement bon pour la transition écologique en mutualisant un véhicule mais cela permet aussi et surtout de faire des économies, que l'on soit conducteur ou passager.



Catherine Bernard,
vice-présidente
Déplacements, Mobilité,
Transports publics

Le coût global du service est de
36 535 € HT financés à 35 % par le FEADER
(Union Européenne), 15 % par l'État via le Fonds
Vert et 20 % par l'Agglo.

VAL DE GARONNE COVOIT', COMMENT ÇA MARCHE ?



- 1 - Je télécharge l'application Karos sur mon smartphone
- 2 - Je crée mon profil en définissant mon rôle : conducteur, passager ou les deux, mon adresse de départ et d'arrivée, mes jours et mes horaires
- 3 - Je choisis mes covoitureurs parmi les profils disponibles sur mon trajet
- 4 - Je paye directement le conducteur sur l'appli ou je reçois directement sur mon compte bancaire la somme des covoiturages effectués le mois précédent

Les petits +

« **Garantie retour** » :
7 j/7 24 h/24 en cas
d'annulation, on vous
trouve une solution

« **Only Ladies** » :
pour les femmes qui
souhaitent covoiturer
uniquement avec
d'autres femmes

En moyenne, un utilisateur
inscrit sur Karos
économise 97 €/mois sur
ses frais de mobilité !

Distance	Rémunération conducteur	Tarif passager	Prise en charge par l'Agglo
20 km	2 €	0,50 €	1,50 €
30 km	3 €	0,50 €	2,50 €
40 km	4 €	1,50 €	2,50 €

À VOTRE RENCONTRE !

Audrey D'ENNETIÈRES,

responsable RH, PRIMEVER, ZAC Samazan

PRIMEVER « Dans notre entreprise, nous avons des salariés non véhiculés, des personnes voulant trouver une solution pour diminuer leur coût de transport ou encore des âmes sensibles aux problématiques environnementales !

Cette application est une solution supplémentaire de mobilité, permettant aussi de lever des freins lors des recrutements ; elle est d'autant plus pertinente dans nos contrées rurales en permettant peut-être des rapprochements interentreprises via les salariés covoiturés ! »

Vanessa,

Birac-sur-Trec

« Jusqu'à présent, je ne pratique pas le covoiturage au quotidien, même si j'y ai déjà pensé parce que je me dis que c'est bon pour la planète. Pour autant, ce principe gagnant-gagnant pourrait me permettre de franchir le pas. C'est une bonne idée que de développer cette application car me concernant je n'habite pas à proximité des transports en commun. »



Édito

BIEN GRANDIR EN VAL DE GARONNE

En Val de Garonne, l'Agglomération assure la quasi-totalité des accueils collectifs pour la petite enfance et l'enfance. Nous accueillons près de 500 enfants par an dans les crèches et 1 800 dans les centres de loisirs, répartis sur tout le territoire, auxquels on peut ajouter les près de 2 000 enfants transportés quotidiennement dans les bus scolaires vers leurs écoles, collèges et lycées.

En tant que service public, il s'agit surtout de concrétiser une ambition éducative et émancipatrice, tout en restant accessible à tous.

Concernant la qualité des accueils, je pense à l'engagement des structures vers les transitions notamment écologique, illustrée par la mise en place des couches lavables dans certaines crèches, le bond vertigineux de produits bio servis lors des repas dans d'autres, ou l'orientation assumée vers l'environnement et la nature dans les projets pédagogiques et les activités proposées. J'ajoute

également la rénovation d'ampleur du centre de loisirs de Marmande, qui s'achèvera début 2026.

L'accessibilité est garantie par le maintien du nombre de places disponibles dans les structures, alors même que le nombre d'enfants sur le territoire diminue continuellement depuis plusieurs années. Tout comme le maintien des tarifs pour les familles : l'Agglomération prend à sa charge la majorité du coût de l'accueil de chaque enfant, avec un coût par jour pour les familles compris entre 9,4 % pour la petite enfance et 17,5 % pour l'enfance. Nous engageons également une étude sur l'évolution des pratiques des familles, qui pourra aboutir à terme à des évolutions d'organisation de notre offre.

Enfin, nous considérons chaque usager de ces services publics comme un citoyen impliqué. Les nouveaux Conseils Petite Enfance sont ainsi conçus comme des espaces de discussion, d'échange et de suivi du service rendu

entre parents, professionnels et élus.

Nous travaillons à la fois pour le présent et le futur, ceux du territoire et des enfants qui y grandissent. Le lien est évident avec les actions autour de la jeunesse, de la formation mais aussi l'innovation et le développement économiques, pour que ces enfants trouvent en Val de Garonne des opportunités, plus tard.

Mais ils ont encore le temps : je leur souhaite d'abord, ainsi qu'à leurs familles, de profiter de leur enfance. L'occasion de vous souhaiter une bonne rentrée !

Chaleureusement,

Jacques Biliré,
président
de Val de Garonne
Agglomération



Réduisons nos déchets

AVEC OU SANS JARDIN, JE COMPOSTE

79 sites de compostage partagé sont désormais disponibles sur le territoire dont 26 sur Marmande et 25 sur Tonneins. Il y en aura 160 d'ici la fin de l'année et près de 240 d'ici fin 2026. Important : ils sont réservés aux foyers n'ayant pas de jardin.

Un accès réservé aux foyers sans jardin

Si vous êtes concerné, vous serez prévenu par un flyer déposé dans votre boîte aux lettres. Une carte des composteurs collectifs est à retrouver sur valdegaronne.fr. Après inscription, vous recevrez alors le code du cadenas pour avoir accès à votre composteur d'immeuble, de quartier ou de centre-bourg. Avec cet accès réservé, on évite toute surutilisation pouvant engendrer des nuisances sur les sites de compostage. Le suivi sera renforcé avec 2 entretiens par semaine sur chaque site, et un contrôle hebdomadaire.

Comment s'inscrire ?

- Par mail : environnement@valdegaronne.fr
- Par téléphone : 05 53 64 40 46
- Sur place lors de la permanence organisée le jour de l'ouverture ou lors d'animations organisées mensuellement jusqu'à fin 2025 sur Marmande et Tonneins



Vous avez un jardin ?

L'Agglo vous équipe

En Val de Garonne, 79 % des foyers ont un jardin. Si vous n'avez pas encore votre composteur individuel, l'Agglo continue son accompagnement en proposant des composteurs à prix attractifs avec une formation et un bio-seau offerts. Dates des prochaines ventes à retrouver sur valdegaronne.fr

+ d'infos environnement@valdegaronne.fr / 05 53 64 40 46



Marie-France Bonneau,
vice-présidente
Développement durable et
Transition écologique

Parole d'élue

« Le compostage entre dans le quotidien de tous les habitants, compostage individuel ou partagé. Au-delà du déploiement des composteurs partagés en milieu urbain, il est essentiel que les foyers avec un jardin (79 % des foyers de VGA) continuent à s'équiper. L'Agglo reste présente pour les accompagner. »

En Bref

DÉCHETS

La collecte des bacs gris évolue



La production d'ordures ménagères (le bac gris) diminue avec 19 % en moins sur le 1^{er} semestre 2025. La fréquence de collecte s'adapte dès 2026 avec un passage à une collecte tous les 15 jours pour ceux ayant actuellement un ramassage hebdomadaire, et une collecte de moins par semaine pour les habitants des centres-villes de Marmande, Tonneins, Clairac et Sainte-Bazille. Des modifications dans les jours de collecte sont à prévoir. La fréquence de ramassage du bac jaune reste quant à elle inchangée.

Bientôt + d'infos sur valdegaronne.fr, et toujours sur votre calendrier à retrouver dans le numéro de janvier de votre journal.

DÉCHÈTERIES

Nouveaux horaires

Afin que les horaires d'ouverture correspondent au mieux à la fréquentation réelle des déchèteries, ils ont été totalement repensés. Depuis le 1^{er} juillet, 3 périodes sont prévues : été, mi-saison et hiver. Cette nouvelle grille horaire, mieux adaptée aux contraintes climatiques, a notamment pour objectif d'éviter des fermetures pendant les vagues de chaleur estivales.

+ d'infos Retrouvez les horaires sur valdegaronne.fr

LES CRÈCHES FONT LEURS TRANSITIONS !

Toutes les structures Petite enfance sont engagées dans une démarche de labellisation Écolo crèche® ou Écolo accueil®.

Il y a les couches lavables, les activités centrées sur la nature, l'alimentation saine, le lien avec les parents... rien n'échappe à la volonté des équipes de toujours mieux connecter les crèches et les Relais Petite Enfance aux défis des transitions environnementales et sociétales portées par l'Agglo. Petit florilège d'initiatives hautes en couleur !

La réduction des déchets

Depuis 10 ans à la micro-crèche Les Canalous de Fourques-sur-Garonne, l'utilisation des couches lavables, c'est une histoire qui marche ! À l'époque, l'Agglo investit 3 000 € dans l'achat de 110 couches lavables. Aujourd'hui, seules 5 d'entre elles manquent à l'appel, jetées ou en cours de remise en état : une durée de vie exceptionnelle grâce à l'utilisation d'une lessive bio et un séchage à l'air libre. Pour les néophytes, l'utilisation des couches lavables peut paraître complexe, et pourtant, une fois le cap franchi, le processus est rodé et les avantages sont nombreux : aucun produit chimique, pas de perturbateur endocrinien et du bien-être au quotidien. Les rougeurs et les érythèmes fessiers ? Disparus ! Et les familles ? Au départ parfois réticentes, elles sont contentes du dispositif et sensibilisées même si toutes n'ont pas franchi le pas à la maison. 1 an de couches lavables, c'est 2 tonnes de déchets en moins ! Une expérimentation est en cours ou à venir sur 3 nouvelles crèches volontaires à Marcellus, F. Dolto à Marmande et Tonneins afin de l'étendre ensuite à l'ensemble des structures.

Autre initiative en faveur de la réduction des déchets, la réalisation de mouchoirs en tissu à Tonneins grâce à des ateliers avec les familles ou encore l'utilisation de serviettes lavables dans beaucoup de structures. Enfin, toutes les crèches disposent d'un composteur à proximité directe permettant une sensibilisation des enfants au tri et à la réduction des déchets dès le plus jeune âge.

Une attention sur les produits d'entretien et le matériel

Pour la vaisselle, le plastique a été remplacé par le verre ou l'inox. Pour les jeux et jouets, ils sont en bois ou en plastique, avec toujours une grande vigilance sur la composition des produits de fabrication utilisés. Quant aux produits d'entretien, c'est simple : haro aux perturbateurs endocriniens avec une utilisation limitée à des produits naturels (savon noir, vinaigre blanc) ou écocertifiés (label le plus exigeant en matière de respect de l'environnement).

Une alimentation saine et responsable

Dans l'ensemble des structures petite enfance, l'objectif d'aller vers une alimentation saine, gourmande et responsable est affiché ! Les repas sont fournis par un prestataire pour certaines d'entre elles, par les communes où elles sont implantées pour d'autres et 2 directement en interne. Parmi ces deux, la crèche Croque-Lune de Tonneins a été labellisée « Établissement



bio-engagé » en juin dernier après avoir réussi à atteindre une moyenne de 48 % de produits bio dans les repas servis aux enfants en 2024. C'est une petite révolution qui s'est opérée : démarchage des fournisseurs, réaménagement de l'espace cuisine, travail sur les modes de conservation, nouvelles pratiques et recettes grâce à la forte implication des équipes et de la cuisinière. En 2025, la progression continue pour atteindre entre 75 et 80 % chaque mois. Entre 2023 et 2025, cela

représente une hausse de plus de 27 % sur le budget alloué aux repas soit + 0,53 €/enfant/repas. Cette démarche, qui s'insère dans le Projet Alimentaire Territorial, est également sur les rails à la crèche Les Petits Princes de Sainte-Bazeille qui a atteint les 20 % de bio en 2024.

Dans d'autres crèches, comme à Fourques-sur-Garonne, c'est aux goûters que l'on s'attaque et notamment au fait maison. 2 ateliers pâtisserie par semaine sont organisés avec les enfants pour fournir les goûters, avec produits sains, et diminuer les apports en sucre et en gras.

RECETTE

Fondant au chocolat sans beurre et allégé en sucre

1. Préchauffer le four à 180 °C
2. Mélanger 3 œufs et 3 cuillères à soupe de sucre
3. Ajouter 150 g de compote
4. Faire fondre 100 g de chocolat noir et l'ajouter à la préparation
5. Ajouter 60 g de farine et 1 sachet de levure chimique
6. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène et verser dans un moule
7. Enfourner pendant 30 minutes



La petite enfance, c'est



12

crèches et micro-crèches

5

Relais Petite Enfance



125
13

professionnelles dont

assistantes maternelles



461

enfants accueillis en 2024



267

places d'accueil



6.3 m€

de budget en 2024

Connaissez-vous le Point Info Famille ?

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant et souhaitez faire une demande d'accueil en structure ? Vous avez des questions liées à sa santé, à son éducation, à sa scolarité, à ses loisirs ?

Le Point Info Famille (PIF) est là pour vous accompagner et répondre à vos questions. C'est simple, pratique et gratuit. Il propose également des ateliers thématiques à destination des familles, répartis sur le territoire tout au long de l'année.

+ d'infos Pôle Jeunes – Bâtiment B – Terrasse des Capucins à Marmande / 06 33 65 74 08 / pif@valdegaronne.fr



Une pédagogie centrée sur la nature

Un enfant qui vit plus souvent dehors est moins malade, plus sensibilisé à la nature et à son respect. À la crèche François Dolto de Marmande, c'est justement une véritable reconnexion à la nature qui est proposée aux enfants ! Ils sont dehors par tous les temps y compris l'hiver sans avoir froid grâce à l'acquisition de combinaisons chaudes et imperméables et de bottes pour tous. Le jardin est spécialement aménagé avec des hamacs pour y faire la sieste sans compter le potager ou encore un hôtel à insectes. Jeux avec le sable, déambulations pieds nus, écoute du vent dans les arbres : les temps de découverte de soi, de ses sens et de la nature sont au cœur du quotidien des tout-petits. Et les autres structures ne sont pas en reste comme au Relais Petite Enfance Escassefort - Sainte-Bazelle, où un projet d'activités en extérieur a été mis en place avec notamment des manipulations d'éléments naturels. À Fauquierolles, les enfants cultivent, cuisinent et compostent grâce à un jardin pédagogique, tandis qu'à Fourques-sur-Garonne, c'est bientôt un verger avec pommiers, poiriers, cerisiers ou encore framboisiers qui verra le jour. Cette crèche a fait l'acquisition de 2 triporteurs en 2025 permettant d'organiser des balades à l'air libre, pour le plus grand bonheur des enfants !

Pour les activités, les produits naturels sont plébiscités ! Peintures maison, pâte à modeler ou pâte à sel : les enfants jouent en toute sérénité. Des ateliers sont parfois organisés avec les parents pour les refaire à la maison. ●



Parole d'élue

« Nous avons voulu faire de la transition écologique un enjeu majeur du mandat. C'est pourquoi elle est déclinée sur l'ensemble de nos politiques publiques, et les équipes petite enfance s'en sont rapidement emparées. La crèche de Fourques a dès 2014 utilisé des couches lavables, puis en 2018, via le programme SAFELY, les équipes ont entrepris de modifier leurs pratiques professionnelles et supprimé tous matériaux pouvant être toxiques pour les enfants. En 2024, des démarches « écolo-crèche » et « écolo-accueil » ont été engagées pour aboutir en 2026 à la labellisation des crèches et des Relais Petite Enfance. De plus, les projets de vie qui intègrent au quotidien les gestes écologiques complètent l'engagement de l'Agglomération sur la voie de l'écoresponsabilité. »



Jean-Luc Armand,
vice-président Enfance
et Petite enfance

Pâte à modeler maison

1. Mélanger 1 tasse de sel et 2 tasses de farine dans un bol
2. Ajouter 1 tasse d'eau et 3 cuillères d'huile végétale (ou de glycérine) en remuant constamment pour obtenir une pâte homogène
3. Diviser la pâte en portions
4. Ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire à chaque portion pour colorer la pâte et bien pétrir



RECETTE

LES CONSEILS PETITE ENFANCE



Les transitions ne sont pas seulement environnementales mais aussi citoyennes ! En 2024, l'Agglo a lancé les Conseils Petite Enfance, un nouveau format remplaçant les anciens conseils d'établissement. Auparavant à l'échelle de la

structure, soit 12 conseils se réunissant 1 fois/an, ce sont désormais 4 conseils répartis géographiquement sur le territoire qui se réunissent 2 fois/an. Objectif : redonner la parole aux parents, recréer du lien entre tous les acteurs (parents, équipes, élus) et élargir la portée des échanges. L'ordre du jour, préparé en amont avec les représentants des parents, permet d'aborder des thématiques plus larges que les problématiques relatives à une structure en particulier comme par exemple l'alimentation saine. Les élus et les équipes ont été spécialement formés pour donner du sens et de la consistance à ces nouveaux conseils, dont le format est fortement apprécié de tous et notamment des représentants des parents. ●

Parole d'élue

« Les nouveaux Conseils Petite Enfance constituent une réponse concrète aux défis actuels de l'accueil du jeune enfant grâce à la concertation, l'écoute, la transparence et l'innovation. Un énorme travail a été réalisé tout au long de cette belle aventure, qui a permis de renforcer les liens entre toutes les professionnelles et de favoriser leur montée en compétence. J'ai personnellement pris beaucoup de plaisir à les accompagner et suis très fière de la dynamique enclenchée. »



Nadine Zanardo,
conseillère communautaire
déléguée à la Petite enfance

Aurore

Représentante des parents, Fourques-sur-Garonne

« Ce format est très adapté : les parents peuvent prendre la parole et donner leur avis. Nous faisons un point en amont entre parents pour discuter des sujets abordés, et surtout c'est intéressant d'échanger sur des problématiques globales et de voir comment fonctionnent les autres structures. J'ai pu prendre la parole sur différents sujets comme la consultation des parents sur les activités proposées ou encore les couches lavables, sur lesquelles j'avais des craintes qui se sont vite envolées. Il faut tester et faire confiance à l'expérience des professionnelles. »



SAMAZAN

EURÊKA'INCUB : ILS ONT EXPÉRIMENTÉ NOS FESTIVALS

Transformer une idée en entreprise performante autour des industries culturelles et créatives, c'est tout l'objectif d'Eurêka'Incub, lancé par l'Agglo en septembre 2024. 3 membres de la 1^{re} promotion de cet incubateur ont eu la chance de réaliser un test grandeur nature de leur projet sur Garorock et le Festival International de Journalisme.



JAvATIC, par Yoann Ruaud

Autodidacte passionné, Yoann souhaite proposer des boissons lors d'événements festifs en réduisant au maximum les files d'attente et le délai pour les obtenir. Son projet ? Développer le concept qu'il a fait breveter : une machine pouvant distribuer 12 verres simultanément en moins de 25 secondes.

Entouré par une super équipe de serveurs sur un bar de Garorock, Yoann a pu constater que sa machine fonctionnait parfaitement et qu'elle répond à un vrai besoin. Son retour d'expérience : moins la carte des boissons est fournie, plus le concept est optimisé. Pour la suite, Yoann est optimiste puisqu'il a obtenu des financements bancaires pour développer son entreprise et fabriquer des machines, et qu'il s'est engagé avec le club du Biarritz Olympique pour placer plusieurs machines en location toute la saison.



MarSel, par Ashley Appadoo

Après un parcours dans les énergies renouvelables puis dans le numérique, Ashley souhaite développer une solution numérique contre le harcèlement et l'insécurité en milieu festif. Son projet ? Que chacun puisse alerter ses amis et le pôle sécurité en cas de problème lors d'un festival, en partageant sa localisation même en cas de saturation ou d'absence de réseau.

Concrètement, 2 agents de sécurité et 1 festivalier ont été équipés d'un boîtier à Garorock. Le festivalier n'a qu'à appuyer sur le bouton pour faire un appel d'urgence, qui est repéré par une balise installée qui va envoyer la localisation au service de sécurité. Résultat des courses : le besoin est clairement validé côté sécurité, et l'idée est plébiscitée chez les festivaliers. Quelques pistes d'amélioration sont notamment à aller chercher sur l'autonomie des balises, mais Ashley est conforté dans la continuité de son projet.



Sozoa, par Fanny Martinez

Ingénieure chimiste en reconversion, Fanny souhaite créer des décorations et signalétiques 100 % personnalisables, en réduisant au maximum l'empreinte carbone du projet. Pour le Festival international de Journalisme à Couthures-sur-Garonne, des panneaux XXL ont été fabriqués localement à partir de bois de réemploi, avec un design sur mesure et des structures pensées pour durer. Même les emballages utilisés pour le transport ont été récupérés auprès de voisins solidaires. Au total, près de 350 kg de matériaux évités à la benne !

L'info en +

Le 4 septembre dernier, de nouveaux porteurs de projet ont fait leur rentrée à Eurêka'Incub. À découvrir sur valdegaronne-territoire.fr



VAL DE GARONNE

2 JOURS GRATUITS SUR LE RÉSEAU EVALYS

La Semaine européenne de la mobilité s'invite à nouveau en Val de Garonne : le réseau de transports Evalys sera gratuit mercredi 17 et jeudi 18 septembre. Une occasion pour tous les habitants du territoire de tester les 5 lignes urbaines à Marmande et Tonneins ainsi que le transport à la demande sur l'ensemble des communes (réservez facilement sur l'application TAD Modalis). Notre partenaire Pysae sera également présent jeudi 18 septembre matin sur le parvis de la gare de Marmande afin de promouvoir son application permettant de localiser en direct tous les bus urbains et d'organiser sereinement tous ses trajets. Osez les transports en commun !

ESCASSEFORT

EN ROUTE VERS L'ÉCOBOURG

Aménagement de la place de l'école et de la traversée du bourg, réflexion sur le bâtiment de l'Escass'Bar et pour une Maison des Associations... En tout, ce sont 37 actions qui sont listées dans un plan guide. Cela fait suite au travail mené avec les habitants sur le cadre de vie du cœur de bourg notamment grâce à l'accompagnement de l'Agglo dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire depuis 2020. Ce vaste programme d'actions permet à la commune de candidater au label Écoquartier, faisant ainsi s'élargir la démarche d'écoquartier aux centres-bourgs en Val de Garonne. Escassefort et l'Agglomération viennent ainsi de signer la charte Écoquartier de la commune.



LE MAS-D'AGENAIS

LE PACK JEUNESSE A FAIT ESCALE AU MAS

Après Fourques-sur-Garonne en avril, c'est au Mas-d'Agenais cet été que les jeunes se sont retrouvés dans le cadre du Pack Jeunesse, un dispositif itinérant mis en place et financé par l'Agglo pour les jeunes du territoire. Ateliers de création musicale, impression 3D et bien plus encore : créativité et découverte étaient au cœur des animations. Une belle réussite grâce à la mobilisation des partenaires : l'Amicale Laïque de Tonneins, Hydrogène Vallée, Mouvement Jeunesse Monte Le Son et la Rock School Marmande. Prochain rendez-vous : le 23 octobre à Lafitte-sur-Lot. 📍



SAINTE-BAZEILLE

L'ÉCOQUARTIER MIEUX RELIÉ AU CENTRE

L'avenue Graveyron à Sainte-Bazeille a fait complètement peau neuve ! L'Agglomération y a réalisé des travaux d'aménagement cet été pour faire la part belle aux mobilités douces avec notamment la création d'une voie piétonne et d'une piste cyclable sécurisée à double sens permettant ainsi de relier l'écoquartier Montplaisir au centre-bourg. L'investissement de 300 000 €, cofinancé par la commune et l'Agglo, va permettre de renforcer toujours plus l'attractivité du premier écoquartier en Lot-et-Garonne. 📍



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLANTONS EN VAL DE GARONNE !

Si vous avez un projet de plantation d'arbres et/ou d'arbustes, l'Agglo peut vous aider grâce à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour développer sur son territoire des projets contribuant à la séquestration du carbone.



Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et l'objectif national d'atteindre la neutralité carbone, l'Agglomération cherche à développer des puits de carbone naturels par la création et la restauration d'écosystèmes forestiers et de corridors écologiques, c'est-à-dire la plantation d'arbres et d'arbustes. L'ambition serait d'accompagner une dizaine de projets et de planter 3 hectares soit une captation de 540 tonnes de CO₂ sur 30 ans.

L'AMI s'adresse aux particuliers, entreprises et agriculteurs pour des plantations d'au moins 5 000 m² ou 500 mètres linéaires ; et aux personnes morales de droit public (communes, établissements publics...) pour des plantations d'au moins 1 000 m² ou 150 mètres linéaires.

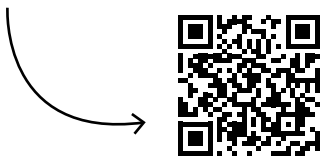
Les porteurs de projet, qui doivent être propriétaires des parcelles concernées, peuvent tirer plusieurs

bénéfices : une étude de faisabilité prise en charge par l'Agglo avec la Coopérative Carbone de La Rochelle, un financement possible de 30 à 80 % du projet dans le cadre de la contribution carbone volontaire et une bonification financière par l'Agglo jusqu'à 1 000 €/projet (sur critères).

La date limite de candidature est fixée au 30 septembre 2025. 📍

+ d'infos energie-climat@valdegaronne.fr / 05 53 64 40 46

Consultez l'AMI complet et candidatez



L'AGENDA DU VAL DE GARONNE

12 septembre, 11 et 17 octobre

STACCATO

Tonneins, Virazeil, Meilhan-sur-Garonne



12/09, Tonneins, La Manoque : Zoufris Maracas, Les Touffes Krétiennes, Don Pablito

11/10, Virazeil, salle des fêtes : Calle Mambo, DJ Ortega Dogo

17/10, Meilhan-sur-Garonne, salle multiculturelle : Moscow Death Brigade, Josem-Solar

+ d'infos



@Staccato.crew

staccato-asso-47.blogspot.com

13 et 14 septembre

FESTI POMMES

Lagupie

Une fois n'est pas coutume, c'est la pomme qui est célébrée en Val de Garonne le temps d'un week-end. Rendez-vous pour une 14^e édition avec de nombreuses animations festives et gourmandes.

Du 27 septembre au 12 octobre

JAZZ ET GARONNE

Marmande, Fourques-sur-Garonne

15^e édition pour le festival qui continue de proposer une programmation variée, célébrant toute la richesse du jazz et des musiques du monde.

+ d'infos



jazzetgaronne.com

Billetterie : Office de Tourisme du Val de Garonne
05 53 64 44 44

Du 3 au 5 octobre

LES UKRONIES D'AUTOMNE

Marmande

Rencontres avec les auteurs invités, lancement du concours d'écriture de nouvelles sur le thème des insectes : RDV aux Ukronies d'automne !

+ d'infos



lesukronautes.fr

22 et 23 novembre

BEAUPUY SE LIVRE

Beaupuy

Auteurs et autrices sont encore attendus en nombre au salon du livre bellopodien. RDV au Collineum !

+ d'infos



beaupuyselivre.fr

6 et 7 décembre

FESTIVAL DE LA BD

Clairac

La 16^e édition fait le plein d'auteurs. À noter, le concert des Ogres de Barback à la Manoque à Tonneins le 4 décembre marquant la sortie officielle d'une BD réalisée par les illustrateurs du festival basée sur 12 titres du groupe.

+ d'infos



clairacbd.fr

L'ART S'INVITE AU CENTRE DE LOISIRS



UNE COMMANDE ARTISTIQUE

Comme toute construction publique, la rénovation du centre de loisirs de Marmande s'ouvre à l'art avec le dispositif « 1 % artistique » : une enveloppe spécialement dédiée pour introduire les arts visuels dans le centre. Élus de l'Agglomération et de la ville de Marmande ont choisi les artistes.



DES ŒUVRES PARTICIPATIVES

Cet été, Leslie Valade, artiste locale, a réalisé 2 fresques sur le mur scénique du centre : une autour des forêts et des animaux, l'autre autour du ciel et des montgolfières. Une autre fresque est à venir à l'automne sur un thème plus urbain. Les enfants ont pu participer au chantier, munis de leurs pinceaux !



DES POTEAUX NEW LOOK

5 poteaux devant l'espace des maternelles ont été complètement transformés et peints sur le thème des 4 saisons et des fonds marins. Ce sont les enfants eux-mêmes qui ont choisi les animaux représentés.



LES TRAVAUX EN COURS

Débutés en juin 2024, les travaux se poursuivront jusqu'en février 2026 avec la livraison du bâtiment des grands, du bâtiment administratif mais aussi du parking et d'une zone de dépose pour les bus. Un investissement total de près de 4,1 M€ TTC.



UNE SCULPTURE LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Début 2026, un autre artiste, Maurice Barbette, réalisera une sculpture de 3 mètres de hauteur, en métal et mosaïque. Décorée de personnages et d'éléments typiques d'activités pour les enfants, elle sera installée proche du bâtiment administratif et de la dépose en bus et se verra un support d'animation.

- Agmé
- Beaupuy
- Birac-sur-Trec
- Calonges
- Castelnau-sur-Gupie
- Caubon-Saint-Sauveur
- Caumont-sur-Garonne
- Clairac
- Cocumont
- Couthures-sur-Garonne
- Escassefort
- Fauguerolles
- Fauillet
- Fourques-sur-Garonne
- Gaujac
- Gontaud-de-Nogaret
- Grateloup-Saint-Gayrand
- Jusix
- Lafitte-sur-Lot
- Lagupie
- Lagruère
- Le Mas-d'Agenais
- Longueville
- Marcellus
- Marmande
- Mauvezin-sur-Gupie
- Meilhan-sur-Garonne
- Montpouillan
- Puymiclan
- Saint-Avit
- Saint-Barthélemy-d'Agenais
- Saint-Martin-Petit
- Saint-Pardoux-du-Breuil
- Saint-Sauveur-de-Meilhan
- Sainte-Bazeille
- Samazan
- Sénestis
- Seyches
- Taillebourg
- Tonneins
- Varès
- Villetton
- Virazeil

Nos 43 communes

